

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti



Journées SIA 1989: Le moment de vous inscrire!

Les documents concernant les prochaines Journées SIA sont encartés et vous seront envoyés ces prochains jours: c'est dire qu'il n'y a pas une minute à perdre pour remplir votre formule d'inscription et la renvoyer aux organisateurs. Vous ne voudrez en effet pas manquer de découvrir *Genève - sa région, le présent et l'avenir*, puisque c'est là le thème de ces journées. Vos collègues genevois travaillent d'arrache-pied pour que ces Journées représentent pour vous une coupure bienvenue dans les contraintes de la vie professionnelle: ils vous attendent!

SIA section genevoise

ches, accompagné de ses conclusions. Bien entendu, c'est au destinataire qu'il appartient ensuite d'interpréter ces conclusions dans le sens de son projet. Si nécessaire, il peut demander à Centredoc de compléter son rapport par une recherche sur un sujet voisin du premier.

Pour tous ceux qui sont engagés dans des développements techniques, ce service devient indispensable. Il concerne aussi directement les responsables marketing et commerciaux.

Le prix d'une étude se situe entre 1000 et 2000 francs, déduction faite du rabais SIA. Pour plus de renseignements, s'adresser à Centredoc, Neuchâtel, case postale 27, 2007 Neuchâtel, tél. 038/25 41 81, fax 038/ 25 48 73, demander M. Barrelet.

Voir également dans ce numéro en page 31 des annonces.

*Au nom du Comité central
de la SIA:
Gabriel Minder,
ingénieur EPF/SIA,
Genève*

Troisième Biennale de Cracovie - octobre 1989

Nous signalons à tous les intéressés que la documentation relative à cette manifestation peut être obtenue auprès du secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, où il faut s'inscrire sans tarder!

F. N.

La gestion informatisée des frais de construction

Dans le cadre de Computer 89, qui aura lieu du mardi 11 au vendredi 14 avril 1989 au Palais de Beaulieu à Lausanne, la SIA organise le *mercredi 12 avril* une journée consacrée à «La gestion informatisée des frais de construction».

Programme

- 9 h Ouverture de la journée, par Felix Trefzer
- 9 h 15 L'entrepreneur face à la gestion des coûts par l'informatique, par J.-P. Umiglia
- 9 h 45 La gestion évolutive des frais de construction, par Christian Kunz
- 10 h 40 Application de la méthode des éléments en génie civil, par Martin Smith
- 11 h 10 Suivi et contrôle financier - état actuel et perspectives, par F.-L. Perret et Ph. Wiser
- 11 h 45 Clôture de la journée, par Felix Trefzer
- 12 h Apéritif dans l'enceinte de Computer 89.

Signalons que le secteur Construction et informatique à Computer 89 est placé sous le patronage de la SIA et du CRB.

Délai d'inscription: 10 avril 1989.

Prix: Fr. 70.- (membres SIA, A³E²PL, GEP EPFL, EAUG, ASRO, SVIGGR et SEPP); Fr. 90.- (non-membres); Fr. 20.- (étudiants).

Secrétariat: Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, case postale 944, 1001 Lausanne, tél. 021/36 34 21.

La collaboration SIA-Centredoc entre dans sa 2^e année

En 1988, la SIA concluait un accord avec Centredoc, Neuchâtel, afin de faire bénéficier ses membres d'un rabais de 20% sur les prestations de cette institution de pointe, spécialisée en recherche documentaire.

Au début de 1989 la Société de Banque Suisse (SBS) rejoignait la SIA dans son appréciation et lançait elle aussi, en collaboration avec Centredoc, un service destiné essentiellement aux PME. De quoi s'agit-il?

Le professionnel moderne n'arrive tout simplement plus aujourd'hui à exploiter en temps utile l'énorme quantité de documents dont il pourrait disposer. C'est pourquoi Centredoc, qui a été financé par des organismes privés et publics, a mis en place des moyens et une solide expérience pour accéder aux banques de données électroniques du monde entier.

A titre d'exemple: sur demande d'un membre SIA, Centredoc peut interroger des milliers de publications et de brevets relatifs à un sujet donné. Il envoie ensuite à l'intéressé un rapport détaillé de ses recher-

Le secrétariat général de la SIA cherche des collaborateurs

La dernière assemblée des délégués de la SIA, à Berne, a été l'occasion de souligner que la SIA et son secrétariat général doivent désormais assumer des tâches nouvelles dans les domaines de:

- l'informatique
- les nouvelles technologies
- la normalisation européenne.

Dans le premier domaine, une adaptation des normes SIA et des services offerts par le secrétariat général est désormais nécessaire, compte tenu du développement rapide des moyens informatiques.

On envisage également de créer une banque de données pour la construction. D'autre part, la SIA, qui n'entend pas devenir une société essentiellement vouée à la construction, doit se préparer à représenter et prendre en charge avec compétence le vaste domaine des nouvelles technologies. Enfin, face au marché unique de 1992, l'économie suisse de la construction doit relever un défi d'importance primordiale. Il s'agit pour la SIA de représenter efficacement les exigences suisses de qualité, en s'engageant activement dans les groupes de travail chargés de la normalisation européenne.

Pour remplir ces nouvelles tâches, le secrétariat général de la SIA souhaite engager immédiatement:

- 2 *ingénieurs diplômés EPF*, entre 30 et 45 ans, avec une bonne culture générale et maîtrisant l'informatique, parlant allemand et français, ouverts et habiles à négocier.

Les candidats sont priés de s'adresser pour un premier contact à M. Ulrich Zürcher, secrétaire général de la SIA, tél. 01/201 15 70.

Nouvelles publications Documentation SIA

D 027 «Mesures in situ» en énergétique du bâtiment

Ce manuel a pour but de décrire en détail les mesures que l'on peut faire sur place dans les bâtiments et qui sont du ressort de l'énergétique du bâtiment.

Actuellement, ces mesures ne sont décrites que dans diverses normes nationales, dans des ouvrages et des articles techniques ou scientifiques publiés par divers éditeurs. Certaines méthodes sont encore en développement.

A notre connaissance, cet ouvrage est le premier qui rassemble sous cette forme l'ensemble des diverses méthodes. De plus, pour certaines méthodes, il contient les derniers développements et les améliorations les plus modernes. Une partie de ces développements a pu être réalisée grâce au programme d'impulsions Installations du bâtiment, financé par l'Office fédéral des questions conjoncturelles.

Contenu :

Mesures connues/Environnement/Prestations/Bâtiment dans son ensemble/Enveloppe du bâtiment/Chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire, électricité.

Format A4, 440 pages, broché.

Prix : Fr. 82.- (membres SIA : Fr. 50.-).

D 033 – Travaux de recherche et de développement en Suisse dans le domaine de la prévention et de la réparation des dégâts dans les constructions en béton

Edité à la demande de la Conférence suisse de la construction par F. H. Wittmann et F. Petriccioli.

La documentation a pour but de donner au monde professionnel une vue d'ensemble des activités de recherche dans le domaine de la durabilité du béton armé en Suisse. Elle donne l'état actuel des connaissances dans le domaine des «défauts dans la construction en béton, causes, remèdes et préventions», résultant de plusieurs entretiens techniques interdisciplinaires mis sur pied dans le cadre de la Conférence suisse de la construction.

Contenu :

Généralités/But du répertoire des projets en cours et terminés/Travaux de recherche et de développement dans le domaine de la durabilité du béton avec brèves descriptions des projets/Instituts de recherches dont les activités sont mentionnées dans la présente documentation/Index des mots clés/Index des responsables.

Format A4, 96 pages, broché.

Prix : Fr. 48.- (membres SIA : Fr. 28.80).

La collection des normes SIA

Etat au 1^{er} janvier 1989 (suite)

Normes du bâtiment

Publications 1988

238 Norme «Isolation thermique dans les toits inclinés» (révision de la norme 148).

240 Norme «Ouvrages en métal» (révision de la norme 130, édition 1959).

241 Norme «Travaux de menuiserie» (révision de la norme 126).

243 Norme «Isolation thermique extérieure recouverte d'un enduit» (nouveau).

251 Norme «Chapes flottantes» (révision de la norme 134).

252 Norme «Revêtements de sols industriels sans joints et chapes adhérentes» (remplace les parties correspondantes de la norme 134, édition 1959).

253 Norme «Revêtements de sol en linoléum, matière plastique, caoutchouc, liège et textiles» (révision de la norme 133).

254 Norme «Revêtements de sol en bois» (révision de la norme 128).

256 Norme «Plafonds suspendus en éléments préfabriqués» (remplace la norme 168, édition 1963).

318 Norme «Aménagements extérieurs» (remplace la norme 141, édition 1963).

331 Norme «Fenêtres» (révision de la norme 131).

342 Norme «Protection des baies contre le soleil et les intempéries» (remplace l'édition de 1976).

En voie de publication

329 Recommandation «Façades légères» (nouveau, à paraître au printemps 1989).

En élaboration

257 Norme «Travaux de peinture» (révision de la norme 127, procédure de recours, à paraître en été 1989).

343 Norme «Portes» (nouveau, procédure de recours, à paraître en été 1989).

Travail préparatoire

242 Norme «Crépissages et travaux de plâtrerie» (révision de l'édition de 1978).

Isolations

Publications 1987/1988

V 274 Recommandation «Exécution de joints» (nouveau, en consultation prolongée).

En voie de publication

273 Recommandation «Asphalte coulé dans le bâtiment» (nouveau, à paraître au printemps 1989).

Travail préparatoire

270 Norme «Isolations plastiques – prestations et fournitures» (révision de la norme 170, édition de 1970).

Essai des matériaux

Publication 1988

279 Norme «Isolants thermiques» (révision de l'édition de 1980).

En élaboration

280 Norme «Lés d'étanchéité en matière synthétique» (révision de l'édition de 1983 et adaptation aux normes européennes).

281 Norme «Lés d'étanchéité de bitume polymère – performances exigées et essai des matériaux» (révision de l'édition de 1983).

282 Norme «Lés d'étanchéité de bitume – performances exigées et essai des matériaux» (reprise et révision de la norme SNV 556 001).

284 Norme «Performances et essai de masses d'étanchéité» (nouveau).

285 Norme «Performances et essai de profilés d'étanchéité» (nouveau).

291 Recommandation «Méthode pour déterminer la teneur en chlorure et la profondeur de pénétration de la carbonatation» (nouveau).

(à suivre)

Le coin de la rédaction

Point final

Ecologie et économie

Souvent les exigences formulées par les milieux écologistes se heurtent à une argumentation selon laquelle il serait impossible de les satisfaire sans provoquer des charges insoutenables pour l'économie.

Faisons la part des choses et laissons de côté les revendications les plus extrêmes (la subite aversion des milieux «verts» pour les projets ferroviaires, même enterrés, en dit long sur l'absence de conception régnant dans ces cercles). Il y a nombre d'occasions où l'essor de l'économie – gage de bien-être matériel – est présenté comme menacé par des mesures propres à préserver l'environnement naturel. Notons en passant que cette épée de Damoclès qu'on suspend au-dessus de nos têtes d'enfants gâtés de la haute conjonction semble bien émoussée: les possibles entraves à la croissance (lisez à l'augmentation du produit national brut) n'ont pas empêché par exemple les citoyens vaudois de signer en masse une initiative visant à enfin protéger efficacement la Venoge. La mansuétude dont le Conseil d'Etat avait trop longtemps fait preuve relevait notamment du souci louable en soi de favoriser le développement industriel du cours inférieur de la rivière chère à Gilles. La prise de conscience à l'échelle planétaire des dangers menaçant la haute atmosphère, la forêt tropicale et en dernière analyse l'ensemble de la vie sur notre globe, a le mérite de relativiser le facteur économique. La source de ces dangers se trouve essentiellement dans les pays en voie de développement: d'une part, parce que c'est chez eux que se situent actuellement les atteintes les plus massives à la nature – qu'on songe au défrichage de la forêt tropicale –, d'autre part à cause de l'énorme besoin en énergie qu'implique le fait de prendre les pays du Nord ou de l'Occident comme modèles de leur développement.

J'avais émis ici la conviction qu'une approche sectorielle selon des critères purement économiques est un obstacle à la solution des problèmes de l'énergie et des nuisances liées à sa production (IAS N° 17/88): que dire d'une situation où, selon les lois du marché, les pays pauvres n'ont qu'à littéralement crever pour que puissent survivre les nantis (qui le resteraient, même s'ils consentaient à de très grands sacrifices)?

Le langage tenu lors de récentes rencontres au niveau des gouvernements au sujet de l'environnement laisse à penser que des critères autres qu'économiques pourraient bientôt être largement pris en compte dans ce domaine.

Jean-Pierre Weibel
rédacteur en chef